

# LA VIE DES ASSOCIATIONS

## Club Arc en Ciel

Le Club Arc-en-Ciel organise un Thé Dansant "Fête des Mères" le Dimanche 22 MAI 2022 à la salle des Fête de NESPOULS à 14H30 animé par l'Orchestre QUERCY MELODIES.

## JN Rando

L'association JN RANDO informe ses adhérents et les personnes désireuses de profiter du grand air que la randonnée pédestre mensuelle leur est proposée le dimanche 15 mai. Cette rando se déroulera à Martel " boucle de Martel via Gluges ", circuit de 11 km, de niveau moyen.

JN RANDO vous donne donc rendez-vous à Jugeals Nazareth à 9h sur le parking de la salle des fêtes pour organiser le covoiturage.

Cette randonnée se déroulera sur la journée. Aussi, il faut prévoir son pique-nique tiré du sac.

JN RANDO vous rappelle également ses randonnées chaque jeudi en local ou dans les communes environnantes et vous donne rendez-vous à 13h30 sur le parking de la salle des fêtes à JUGEALS -NAZARETH.

## Comité des fêtes

### Généalogie :

Le 13 avril à 20h30, s'est tenue notre première réunion d'information sur l'activité « Généalogie ».

Seize personnes était présentes. Parmi ce groupe, quatre membres de « Généalogie Corrèze » dont leur Président, Jean-Louis Dentraygues, venus nous présenter leur association et répondre à nos questions.

Au cours de la réunion, nous avons pu nous présenter, faire part de nos motivations, attentes et échanger nos expériences en la matière.

Deux heures plus tard, nous nous sommes quittés avec une dizaine de personnes intéressées par l'activité et un prochain rendez-vous le 18 mai à 20h00 en salle de réunion (sous la salle Jean-Moulin).

# LA VIE DU VILLAGE

Si vous êtes intéressés par un achat groupé de granules pour votre poêle, je vous propose de nous réunir pour bénéficier d'un prix plus intéressant.

Si vous avez ou si vous connaissez un fournisseur susceptible de nous faire une offre, veuillez me contacter au 06 24 83 52 25 .

Mme Patricia CHOFFIN



### RENSEIGNEMENTS PRATIQUES MAIRIE

Téléphone : 05 55 85 90 53

Fax : 05 55 85 58 75

mairie.jugealsnazareth@wanadoo.fr

Site : www.jugeals-nazareth.fr

Monsieur le Maire : 06 45 12 48 74

#### Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30

Mardi : 8h à 12h et 13h30 à 16h30

Mercredi : 8h à 12h. Jeudi : 8h à 12h

Vendredi : 8h à 12h et 13h30 à 17h

Cantine : 05 55 85 97 96

Ecole & Garderie : 05 55 85 92 60

Centre de loisirs : 06 76 15 76 59

#### MAISON MÉDICALE

maison-medicale-montplaisir.fr

#### Médecins généralistes

Elisabeth BOUSSEYROUX-LAMAGAT

Ophélie BUGEAUD

05 55 85 95 76

#### Médecin de garde : 15

#### Infirmière

C. CLAUZEL-RUBELLIN.06 80 02 04 00

#### Orthophoniste

L. ORRETEGUY : 06 89 07 03 97

#### Praticienne en psychothérapie

C. DELBOS : 06 14 75 54 46

#### Sophrologue certifiée

C. LAPLACE : 06 75 39 82 16

#### Réflexologue plantaire

C. FRUCTUOSO : 06 88 59 64 65

#### CABINET INFIRMIÈRES

#### Chemins des tourons

S. MARQUES : 06 83 29 95 27

L. PIERRE : 06 58 48 63 34

#### Assistantes maternelles

Sandra RENAULT La Borie Basse

06 83 03 17 26

Jocelyne DUHIN La Brande

06 22 53 15 31

Brigitte TILLET

724, route de La Brande. 06 08 35 76 98

Gwendoline FAQUET

360, route de Noailles. 06 25 95 37 41

#### Assistante sociale

Valérie SEGURA : 05 19 07 83 20

Famille d'accueil personnes âgées :

Lysiana JEGAT : 05 87 43 92 90

SAMU : 15. POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 17 ou 05 55 86 08 12

#### ERDF Dépannage électricité :

0972 675 019

#### SUEZ (Gestion de l'eau)

Service clientèle : 05 67 80 67 68

Urgences techniques : 05 67 80 67 69

#### Trésorerie de Brive :

05 55 17 77 20

#### Accueil paroisse :

Saint-Martin : 09 62 24 95 50

# LE BULLETIN MUNICIPAL DE JUGEALS-NAZARETH



## AVRIL 2022



### Le mot du Maire, Gérard BAGNOL

Je veux revenir brièvement sur **un article du journal La Montagne du 7 avril 2022**. Cette publication évoque un rapport de la Cour Régionale des Comptes (CRC) concernant notre commune depuis 2016 à 2021. Ce rapport a été instruit par la CRC en parfaite concertation avec le maire et notre trésorerie. Tout au long de cette instruction j'ai échangé régulièrement avec le juge chargé de cette mission. **Le point marquant de la conclusion de ce contrôle note la sincérité et la régularité des comptes de notre collectivité.**

Ce rapport confidentiel pendant toute son instruction a pu être rendu public uniquement après avoir été mis en débat au dernier conseil municipal du 5 Avril 2022. Dès le 6 Avril j'étais contacté par le journaliste de la Montagne auteur de l'article pour connaître mon avis et mon analyse sur ce rapport. **Le conseil municipal regrette vivement le titre utilisé pour cet article, en aucun cas nous avons été « épinglé par la CRC ».** Je sais bien que les médias ont besoin de titres et d'annonces spectaculaires afin de faire le buzz pour vendre. Ceci est acceptable à condition que ce titre respecte la sincérité des faits. **Effectivement en aucun moment nous n'avons été « épinglé. » Nous étions parfaitement conscients de notre situation financière et nous l'assumons. Par contre je regrette que ce même journaliste ait été moins complet et sincère sur la réponse que je lui ai donnée par rapport à mon avis et analyse de ce rapport.**

Même si notre situation financière est complexe pour plusieurs raisons, vous pourrez lire dans ce bulletin, au travers de la note de synthèse du budget 2022 rédigée par Richard Landraud, que dans un contexte budgétaire contraint et rigoureux, celui-ci nous permet d'assumer notre fonctionnement et rendre le service public que nous vous devons tout en continuant à investir sur nos fonds propres.

Les contraintes budgétaires de nos collectivités ne sont pas forcément dues à une mauvaise gestion. **Les baisses de dotations de l'état aux communes depuis plusieurs années et le désengagement de celui-ci a fortement dégradé les finances locales.** Mais il y a eu aussi les **différentes réformes fiscales**, telle que celle de la taxe professionnelle en 2011 et plus récemment celle de la taxe d'habitation. Ces réformes ont dégradé notre autonomie financière nous privant de leviers pour équilibrer notre budget en limitant nos capacités d'autofinancement sans dégrader notre service public.

**Un seul exemple, une de ces réformes a été à l'origine de la création du FNGIR ( Fond National de Garantie Intercommunal des Ressources) sorte de « pot commun » qui permettra de garantir les ressources des communes suite à la réforme de la taxe professionnelle.** Le système permet à des communes de percevoir chaque année des sommes non négligeables et d'autres y contribuent ! **C'est le cas de Jugeals-Nazareth qui est contributrice à ce système. Depuis 2011 nous avons versé à l'état environ 38 000 € chaque année. ( près de 500 000€ en 12 ans en moins dans les comptes de la commune).** Dans le même temps des communes voisines ont perçu, pour une d'entre elle environ 250 000€. Nous avons rencontré M le S/Préfet afin de comprendre ce mécanisme. Malgré la promesse d'une explication, à ce jour toujours rien !

**Tout ceci ne doit pas nous dédouaner bien sur de notre rigueur, notamment sur nos dépenses de fonctionnement et bien sûr faire tout ce qui est en notre pouvoir pour faire rentrer des recettes et être offensifs sur toutes les demandes de subventions possibles !**

Le Maire, Gérard Bagnol